

# la lettre

## de la Préfecture et des services de L'ÉTAT



### HAUTE-GARONNE ET MIDI-PYRENEES

## SOMMAIRE

page 2

### » ÉDITO

- Le mot du préfet

page 2

### » Développement de l'économie en Midi-Pyrénées

- P2 - Plusieurs industriels prêts à s'installer sur le site de Franczal
- P3 - Actions en matière d'intelligence économique en Midi-Pyrénées
- P4 - Le comité de filière aéronautique - espace et systèmes embarqués
- P4 - VM Industries à Villemur-sur-Tarn, un an après MOLEX
- P5 - Grappes d'entreprises » en Midi-Pyrénées
- P6 - Un plan stratégique lait pour le Sud Ouest

page 8

### » Actualité régionale

- P8 - Visite du Président de la République à l'Établissement de Réinsertion Scolaire (ERS)
- P9 - Les trophées régionaux de l'agriculture durable et du mois de l'origine et de la qualité
- P9 - Appel à projets Appui à l'émergence de Scots ruraux
- P10 - Calendrier culturel
- P10 - Plan Régional Santé Environnement (PRSE)
- P10 - La région Midi-Pyrénées change de préfet
- P10 - Forêt de Bouconne et 2011 année Internationale des Forêts

page 11

### » Europe

- P11 - Le Fonds social européen facilite l'insertion

page 12

### » Portrait

- P12 - Maurice BARATE, Directeur du cabinet du préfet de la Haute-Garonne



## DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE EN MIDI-PYRÉNÉES



*Le soutien à l'industrie fait partie des priorités du Gouvernement. Une industrie forte est essentielle à la compétitivité de l'économie française, à l'innovation et la productivité, à l'équilibre du commerce extérieur et à nos emplois.*

*Le Président de la République a lancé les États Généraux de l'industrie (EGI) en septembre 2009 afin de rassembler l'ensemble des acteurs concernés et de renforcer la politique industrielle française.*

*Une importante mobilisation des acteurs (5.000 personnes) entre novembre 2009 et janvier 2010 a permis d'établir un diagnostic partagé des forces et faiblesses de l'industrie française, et de faire émerger de nombreuses propositions pour son renforcement.*

*Parmi les constats réalisés lors des EGI figurait celui du manque d'attractivité des métiers industriels en France, en partie lié à une méconnaissance de ceux-ci par le public et les jeunes. Ce manque d'attractivité conduit, pour certains secteurs et certains métiers, à des difficultés de recrutement.*

*La mise en place de la Semaine de l'Industrie, dont la première édition s'est déroulée du 4 au 10 avril 2011, fait partie des mesures retenues à l'issue des EGI.*

*Son objectif est d'ouvrir grand les portes de l'industrie aux Français, de présenter ses métiers dans toute leur diversité, et de faire tomber les idées reçues, telles que la pollution, la pénibilité de métiers peu rémunérés...*

*Non ! L'industrie, c'est l'innovation, la recherche, les technologies de pointe ! L'industrie, ce sont des carrières intéressantes, bien rémunérées, dans des entreprises d'avenir.*

*En Midi-Pyrénées 87 évènements ont été organisés sur l'ensemble des départements de la région.*

*Il s'agissait en particulier de Journées portes ouvertes, de Forums d'information, de visites d'entreprises, d'ateliers de découverte sur des sites scolaires, de conférences et d'expositions...*

*Mesurant l'importance de l'Industrie pour notre région, mon prédécesseur, Dominique Bur, a tenu à lancer cette Semaine de l'Industrie le lundi 4 avril, en visitant une entreprise industrielle de notre région, la SOTIP, en compagnie de la presse régionale.*

Henri-Michel COMET

**Préfet de la région Midi-Pyrénées  
Préfet de la Haute-Garonne**

Directeur de la publication :

**Henri-Michel COMET,  
Préfet de la région Midi-Pyrénées, Préfet de la Haute-Garonne**

Responsable de la rédaction :

**Hélène MALAUD, Chef du Service de la communication interministérielle et de la presse**

Comité de Rédaction :

**Pôle communication des services de l'État**

Crédit photographique :

**Jean-Marc CHAUVEL (assistant communication), services de l'État,  
ASTER, MI - DICOM Serge QUINTIN.**

Maquette :

**Agence Bienvenue à Bord**

# Développement

## PLUSIEURS INDUSTRIELS

### PRÊTS À S'INSTALLER SUR LE SITE DE FRANCAZAL

Un premier bilan des travaux de la cellule d'accueil des entreprises sur le site de Francazal, dont la création avait été annoncée le 17 novembre 2010, a été présenté, à la préfecture de région, aux élus des collectivités concernées par le devenir de l'ancienne base aérienne.

Cette cellule d'accueil des entreprises est composée des principaux services de l'Etat, de la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse, de MPE et d'Aerospace Valley. La société Snc Lavalin est associée à ces travaux depuis la décision de l'Etat, en date du 14 décembre 2010, de lui attribuer l'exploitation provisoire de cet aéroport. Tous les membres de la cellule sont tenus par la plus stricte confidentialité. L'identité des entreprises reste confidentielle jusqu'à l'accord définitif.

Il ressort de cette première phase de travaux les éléments suivants :

- L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé le 25 novembre 2010 avec comme date butoir le 14 janvier 2011 pour la première vague de candidatures.
- 24 entreprises ont exprimé leur intérêt pour le site de Francazal. Elles relèvent des secteurs suivants : aviation

#### ASSISES DE LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

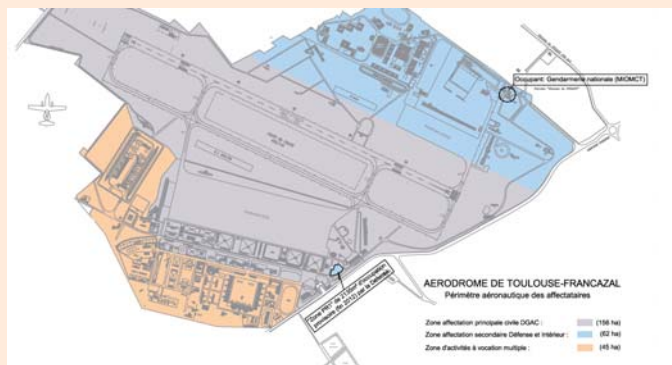
M. Lefebvre, secrétaire d'Etat en charge des PME, a décidé d'agir pour une amélioration et le rapprochement entre l'Etat et les entreprises, en désignant au sein des DIRECCTE, pour chaque département, un correspondant PME qui constituera un point d'entrée au sein de l'administration et un facilitateur d'accès aux informations recherchées.

Des assises nationales de la simplification administrative seront organisées, en avril 2011, sur la base des propositions exprimées au niveau local par les chefs d'entreprise. Elles ont pour objectif d'accélérer fortement, par des mesures concrètes, le train de simplifications déjà engagé dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP).

Les correspondants départementaux PME sont chargés d'alimenter les travaux préparatoires de ces assises par la remontée d'informations recueillies sur la base d'un questionnaire, déroulé lors de visites en entreprise.

En Midi-Pyrénées une quarantaine d'entreprises a été consultée et les propositions de simplification identifiées ont été analysées lors de la réunion régionale de synthèse le 31 mars 2011 à la préfecture de région avant de remonter pour alimenter les travaux des assises nationales.

# de l'économie en Midi-Pyrénées



- Cinq de ces entreprises ont été auditionnées par la cellule d'accueil. Trois d'entre elles devraient obtenir une autorisation préfectorale d'occupation temporaire d'ici avril 2011, engendrant la présence d'une cinquantaine de salariés sur le site dès la rentrée automnale 2011. Elle devrait occuper entre 300 et 400 salariés dans le courant de l'année 2012.
- Les quatre autres seront auditionnées par la cellule d'accueil dès que leur dossier sera complet.

d'affaires, maintenance, bureau d'études, peinture, assistance d'escale, manutention et mécanique.

- 9 entreprises ont finalement répondu à l'AMI

Compte-tenu des délais nécessaires à la finalisation des dossiers, la signature des autorisations d'occupation temporaire devrait être finalisée avant début mai. ■

## ACTIONS EN MATIÈRE D'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

### EN MIDI-PYRÉNÉES

La politique d'intelligence économique (IE) en région Midi-Pyrénées a été renforcée depuis 2008 dans le cadre du plan triennal souhaité par le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales. Ainsi, en 2010/2011, sous l'égide du Préfet de Région deux axes principaux sont maintenus efficacement : le sécuritaire et le compétitif.

En ce qui concerne les aspects de sécurité économique, un groupe de travail composé exclusivement de services de l'Etat (DRRI, DPSD, DRFIP, DIRECCTE, Douanes, Gendarmerie et services préfectoraux de départements), co-animé par la DRRI et le SGAR, a décliné cet objectif suivant deux thématiques :

1. la politique de sécurité en entreprise (sécurité physique),
2. la protection du patrimoine économique et technologique des entreprises (notamment sous l'angle de la contre-ingérence).

Ce groupe de travail constitue, met à jour et organise le suivi d'entreprises considérées comme stratégiques pour notre territoire.

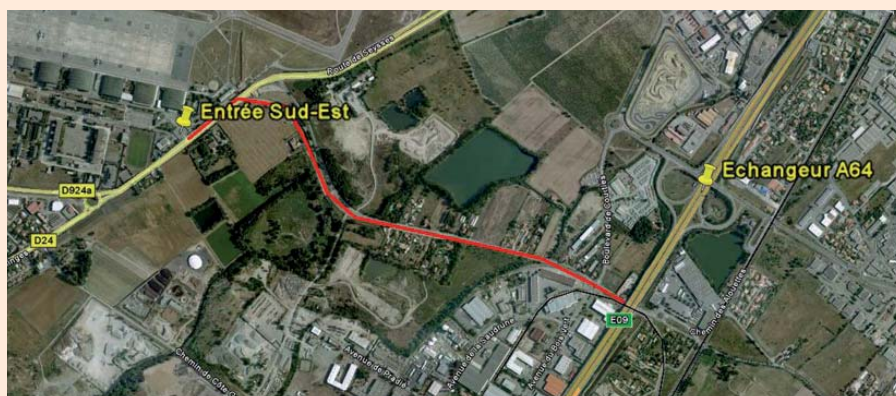
En 2010, 70 PME/PMI, dont les Etablissements à Régime Restrictif (ERR), ont été suivies par ces services. Au sein de ce comité, s'échangent des informations à haute valeur ajoutée dans l'objectif de garantir le développement des entreprises et le maintien de l'emploi.

Concernant l'axe compétitif, avec notamment la création de la DIRECCTE, l'Etat a mis en avant l'esprit du guichet unique et a ren-

forcé son efficacité partenariale en direction des entreprises. Ainsi, dans le domaine de l'IE, l'action collective « Management de l'information stratégique », financée par l'Etat pour encourager les dirigeants de PME à mettre en place des systèmes de veille en valorisant l'information stratégique, a permis de favoriser le développement stratégique de près de 50 entreprises, et des créations d'emplois. Financée en 2008/2009 dans l'Aveyron puis en 2009/2010 dans le Tarn, elle sera étendue en 2011 à l'ensemble de la région Midi-Pyrénées.

Par ailleurs, la DIRECCTE met en place, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale (CCIR), les Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCEF) et Midi Pyrénées Innovation (MPI), un cycle de conférences-débat ayant pour objectif d'inciter les PME/PMI de la région à s'inscrire dans une démarche d'IE.

Ces deux volets ont été soutenus par Olivier BUQUEN, Délégué Interministériel à l'Intelligence Economique, à l'occasion de sa visite à Toulouse le 8 février 2011. ■



## LE COMITÉ DE FILIÈRE AÉRONAUTIQUE ESPACE ET SYSTÈMES EMBARQUÉS

Les États généraux de l'Industrie (EGI) qui se sont déroulés entre novembre 2009 et mars 2010, ont conclu à l'importance du développement des filières industrielles stratégiques dans un contexte partenarial renouvelé.

Suite aux réflexions des EGI, 11 Comités stratégiques de filières nationales ont été créés, dont l'aéronautique.

Chacun d'eux a pour objectif de définir et de mettre en œuvre une feuille de route partagée par l'ensemble des acteurs.

En Midi-Pyrénées, a été mis en place le Comité de filière «Aéronautique, Espace et Systèmes Embarqués» qui doit travailler avec le Comité stratégique national de la filière Aéronautique (CSNFA), actuellement en phase de préfiguration.

Ce comité regroupe 38 membres,

parmi des chefs d'entreprises, des représentants socioprofessionnels et des représentants des syndicats de salariés. Il est co-piloté par Jean-Marc THOMAS, Président du pôle AEROSPACE VALLEY et le Pôle Entreprises, Emploi et Économie de la DIRECCTE Midi-Pyrénées.

La 1<sup>ère</sup> réunion du Comité régional, a permis de mettre en place huit groupes de travail sur les thématiques suivantes :

1. La fluctuation de la parité monétaire €/€ ;
2. Le financement de la filière ;
3. Préparer le futur (moyen terme) au regard de la déclinaison industrielle relative à l'intégration de nouvelles technologies ;
4. Amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises ;
5. Contrat de performance sous l'angle de la relation donneurs d'ordres / sous-traitants ;



6. L'ouverture des entreprises à l'international et l'attractivité du territoire ;
7. La formation notamment l'aspect transmission des savoirs (biseau junior - senior - alternance) ;
8. la structuration régionale de la filière industrie spatiale.

Une première phase de réflexion dans les différents groupes de travail a permis de faire un état des lieux des



Pour fêter la première commande

### VM INDUSTRIES À VILLEMUR-SUR-TARN, UN AN APRÈS MOLEX

*VM Industries fabricant de connecteurs électroniques, filiale de H.I.G. Capital, annonce avoir atteint les engagements pris auprès de l'Etat, lors de l'arrêt de l'activité de Molex en 2009.*

Ce premier anniversaire est marqué par une réelle confiance en l'avenir, grâce au savoir faire acquis sur le site, au sens du service, à des prix compétitifs et à la confiance des clients : 52 emplois créés dont 45 occupés par d'anciens salariés de Molex.

Olivier Boyadjian, président d'H.I.G. Capital «Le redéploiement de l'ancienne usine de Molex a été plus rapide que prévu grâce à l'immense avantage que nous confère le savoir-faire des anciens salariés» Marc Laisné, président de VM Industries : «Nous avons la créativité d'une jeune PME et l'expertise

de nombreuses années d'expérience. Le 21 décembre 2010, nous avons fêté le premier anniversaire de VM Industries à Villemur-sur-Tarn. L'activité a repris avec des ventes au-delà de nos prévisions et un carnet de commande 2011 bien rempli. Nous avons recréé une excellente dynamique commerciale qui permet d'envisager l'avenir avec une croissance bien supérieure».

Le préfet de Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne, Dominique Bur : «Je me réjouis que ce savoir-faire industriel reconnu soit préservé et puisse renaître sur place. VM

Industries incarne un avenir industriel en France, y compris pour les territoires ruraux. Les difficultés n'ont pas manqué. L'Etat a accompagné VM Industries parallèlement au plan social de Molex, avec le ministère de l'Industrie et la coordination du commissaire à la réindustrialisation, Robert Castagnac. Les services de l'Etat en Haute-Garonne ont travaillé avec HIG, VM Industries, le maire de Villemur-sur-Tarn, les collectivités et les acteurs économiques locaux pour ré-aménager l'ancienne usine Molex et éviter sa dégradation en friche industrielle. La réussite de ce projet



problématiques rencontrées puis de décliner les principaux enjeux.

Sur la base de cette analyse partagée, chacun des groupes va définir deux à trois actions prioritaires qui seront proposées soit au (CSNFA), soit mises en œuvre au niveau local dans le cadre du Plan ADER, plan État/Région de soutien à la filière, ou vers AEROSPACE VALLEY dans le cadre de ses missions. ■

revient aux équipes des salariés et aux dirigeants de HIG et VM Industries que je tiens à féliciter. Je souhaite que VM Industries poursuive son développement et continue de reconquérir des emplois industriels ». ■



**VM INDUSTRIES**, créée fin 2009 sur le site de Molex à Villemur-sur-Tarn est spécialisée dans la conception et la fabrication de connecteurs électroniques pour l'industrie automobile et vise progressivement de nouveaux marchés comme le ferroviaire.

H.I.G. Capital France est une société d'investissement leader sur le segment du mid-market. Ses investissements portent exclusivement sur des PME au chiffre d'affaires entre 30 et 500 M€.

## « GRAPPES D'ENTREPRISES »

### EN MIDI-PYRÉNÉES, SUCCÈS POUR CET APPEL À PROJETS ET BELLE RÉUSSITE POUR SIX LAURÉATS

Après Mécanic Vallée en 2009, cinq autres candidats rejoignent le camp des heureux élus de l'appel à projets national de la DATAR.

Le nombre et la diversité des lauréats illustrent la vitalité des alliances d'entreprises sur nos territoires. Constituées par des TPE/PME, avec un fort ancrage territorial les grappes sont des atouts pour dynamiser des secteurs industriels et favoriser les coopérations. Plusieurs grappes sont liées avec des pôles de compétitivité : «Pyrénées industries céramiques» et le pôle céramiques de Limoges, «Water sensor membrane» et le nouveau pôle «Eau» ou Mécanic Vallée avec Aerospace Valley et Viameca. D'autres rassemblent les acteurs d'une filière porteuse : «Digital Place» dans l'économie numérique ou «Midi-Pyrénées saveurs» et «Saveurs Pyrénées» dans la valorisation de l'agroalimentaire.



#### Portraits des grappes lauréates :

**MÉCANIC VALLÉE**, nouveau projet pour cette alliance de 206 entreprises née en 1999 de la labellisation «systèmes productifs locaux»

par la DATAR, qui regroupe 260 entreprises de l'aéronautique, l'équipement automobile et la machine-outil, entre le Limousin et Midi-Pyrénées.

**PYRÉNÉES INDUSTRIES CÉRAMIQUE**, est née de la volonté des industriels des céramiques techniques du pôle tarbais. Objectif : investir et innover dans des niches technologiques, sur un marché international concurrentiel.

**DIGITAL PLACE**, s'appuie sur la lettre de mission, confiée à son président dans le cadre de la stratégie régionale d'innovation et réunit les entreprises des TIC, secteur porteur de dynamique et de développement.

**WATER SENSOR MEMBRANE**, alliance d'entreprises spécialisée dans les membranes et capteurs pour la filtration de l'eau, sujet universel.

**SAVEURS PYRÉNÉES**, d'un bout à l'autre des Pyrénées, les producteurs artisanaux innoveront pour gagner des marchés à l'export.

**MIDI-PYRÉNÉES SAVEURS**, au cœur des industries agroalimentaires régionales, développer la valeur ajoutée, l'innovation, la qualité et les circuits courts.

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de ruralité et de l'aménagement du territoire et le délégué de la DATAR ont présenté ce 21 janvier la liste des lauréats de cette deuxième vague, parmi les 186 candidatures dont 11 en Midi-Pyrénées. ■

# UN PLAN STRATÉGIQUE LAIT POUR LE SUD OUEST

Mise en place de la conférence de bassin laitier Sud Ouest

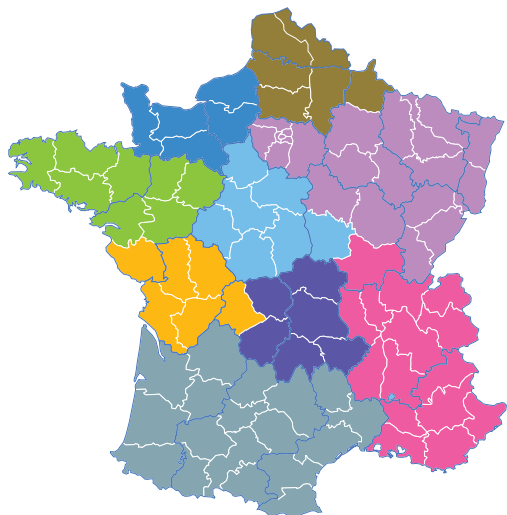
Un décret va prochainement mettre en place des conférences de bassins laitiers, placées auprès de préfets coordonnateurs de bassins laitiers.

Les quotas laitiers affectés chaque année à la réserve nationale (quotas libérés par les aides à la cessation d'activité laitière, prélèvements sur transferts fonciers, cessations spontanées, sous-réalisations structurelles,) ont longtemps été redistribués aux producteurs dans le cadre d'une gestion départementalisée en référence au projet agricole départemental.

En 2010, la DRAAF Midi-Pyrénées a mis en place une gestion mutualisée des quotas laitiers inter-régionalisée avec la région Languedoc-Roussillon. Cette gestion a permis de servir tous les demandeurs de quotas avec des droits gratuits provenant de départements voisins qui ne les utilisent pas. En 2011, la gouvernance de la filière laitière va évoluer pour permettre aux producteurs et aux industriels de s'adapter à la disparition des quotas en 2015, en raisonnant à une échelle plus large, celle du bassin laitier.

Les bassins sont au nombre de 9 en France. Le bassin Sud-Ouest regroupe les régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Le coordonnateur sera le Préfet de région Midi-Pyrénées.

Le préfet coordonnateur de bassin laitier sera chargé, en coordination avec les préfets de région concernés,



9 bassins laitiers en France



de réunir, à une fréquence adaptée la conférence de bassin qui regroupera les représentants professionnels de la filière : producteurs et transformateurs des différentes régions, des représentants des organismes consulaires, des collectivités territoriales et de l'administration.

## Les objectifs de la conférence

- la définition et de la mise en œuvre des quotas laitiers (redistribution, réallocations) dans le bassin,
- le suivi de l'économie de la filière laitière dans le bassin et des politiques d'accompagnement de l'amont et de l'aval, par exemple les priorités en terme de modernisation des exploitations (PMBE, PPE), d'appui technique ou d'aides aux investissements des entreprises,
- prendre les décisions de gestion de la campagne selon les scénarios retenus.

## LA CONTRACTUALISATION

Les décrets rendant obligatoire la contractualisation entre les producteurs et leurs acheteurs dans les secteurs du lait et des fruits et légumes ont été publiés le 31 décembre 2010 au Journal Officiel, en application de la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche (LMAP) du 27 juillet 2010.

La contractualisation sera mise en œuvre dans un premier temps dans deux secteurs qui ont connu récemment des crises sans précédent : le lait et les fruits et légumes. Elle sera progressivement élargie aux autres productions. Ce sera tout



prochainement le cas pour le secteur ovin, dans le cadre d'un accord interprofessionnel.

Le contrat, pour quoi faire ? La formalisation écrite des relations commerciales entre les producteurs et leurs premiers acheteurs devient la règle. Elle a pour objectif de proté-



ger les agriculteurs en leur donnant de la visibilité sur leurs débouchés sur de longues périodes (engagement contractuel d'une durée minimale de 5 ans pour le lait et de 3 ans pour les fruits et légumes) mais également en donnant de la visibilité aux transformateurs et aux distributeurs sur leurs approvisionnements. Les contrats devront être proposés par les acheteurs aux producteurs. Ils devront comporter notamment des engagements sur les volumes de produits agricoles et sur des modalités précises de détermination du prix tout au long du contrat. La contractualisation permettra donc également de limiter la volatilité des prix.

### Quel est le dispositif concret applicable en 2011 ?

Entrée en vigueur dès la prochaine campagne agricole pour les acheteurs :

- le 1<sup>er</sup> mars 2011 pour les fruits et légumes destinés à la revente à l'état frais à l'exclusion des filières banane et pomme de terre qui feront l'objet de dispositions spécifiques.
- le 1<sup>er</sup> avril 2011 pour le lait de vache cru .

Comme le prévoit la LMAP, si les interprofessions reconnues mettent en place des contrats-types, les accords interprofessionnels étendus se substitueront aux modalités définies par décret.

### À qui s'adresser ?

Pour obtenir des informations complémentaires sur les contrats : à la DDT ou, pour recueillir les questions, à la chambre d'agriculture de votre département.

Pour obtenir une proposition de contrat : à l'acheteur de la production de fruits et légumes ou de lait.

### Que faire en cas de litiges ?

En cas de litige sur le contenu du contrat, le médiateur peut être saisi par l'intermédiaire de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Midi-Pyrénées (DRAAF).



### La mise en place d'un plan stratégique

Pour le bassin Sud-Ouest, il est envisagé, au delà de la seule gestion des quotas laitiers, de s'appuyer sur la conférence de bassin laitier pour définir sur l'ensemble des professionnels concernés, un plan stratégique pour la filière lait qui permette de donner aux acteurs de la filière, producteurs et industriels de la visibilité sur l'évolution de l'offre.

Une présentation a été proposée en Commission régionale de l'agriculture et du monde rural en fin d'année 2010 et approuvé par les organisations professionnelles partenaires. La DRAAF a réalisé un premier travail de bilan avec l'interprofession CILAISUD et a pris des contacts avec

les producteurs et les industriels pour identifier les forces et les faiblesses de la filière dans le bassin ainsi que les moyens d'action. Elle met en place avec l'interprofession CILAISUD un groupe de travail qui va piloter les travaux et qui sera chargé de proposer à la Conférence régionale un projet.

Les pistes de réflexion portent sur l'amélioration de la qualité, la désaisonnalisation de la production, la formation et l'installation des jeunes agriculteurs, l'appui aux entreprises, l'innovation, les soutiens aux investissements et le développement des signes de qualité.

La première Conférence régionale est prévue au début du 2<sup>e</sup> trimestre 2011. ■



### 2011, ANNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS

Près de 300 millions de personnes qui vivent dans les forêts et plus de 1,8 milliard de personnes dont la subsistance dépend directement des forêts. Les forêts abritent, par ailleurs, 80 % de la biodiversité mondiale. Cependant les forêts sont menacées ; chaque année 13 millions d'hectares sont déboisés, principalement en

zone tropicale.

En France, la superficie forestière a augmenté de 50 % depuis 1950 et couvre 30 % de notre territoire. Les forêts sont un atout majeur pour notre économie, en particulier dans les zones rurales. La filière forêt-bois française compte 425 000 emplois, soit deux fois plus que l'industrie automobile, et génère un chiffre d'affaire de 40 milliards d'euros. 20 % du territoire de la Haute-Garonne est boisée, prédominance de feuillus (85 %) et à 68 % en propriété privée.

#### Une charte forestière de territoire pour le massif forestier de Bouconne

Cette charte forestière couvre 4 700 ha, dont 3 000 hectares classés en forêt de protection et concerne 12 communes dans la Haute-Garonne et 3 dans le Gers. Elle vise à établir une politique de préservation et de valorisation du patrimoine naturel conciliant les objectifs du classement en forêt de protection et un accueil de qualité du public.



## VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

## À L'ÉTABLISSEMENT DE RÉINSERTION SCOLAIRE (ERS)

BAGNÈRES DE LUCHON, JEUDI 14 AVRIL 2011



Les ERS proposent à des collégiens mal à l'aise avec la discipline de la classe, pour un an au moins, une rupture avec le cadre habituel dans des locaux annexes permettant une prise en charge suivie.

C'est au sein de la cité scolaire de Bagnères de Luchon, auprès du collège Jean Monnet qu'est implanté l'ERS de l'académie de Toulouse.

Le projet a été mené en concertation et partenariat avec les services de l'État (DDCS, DRJCCS), PJJ, Président du tribunal pour enfant, Conseil général Haute-Garonne, Préfecture Haute-Garonne.

Le maire de la commune a été informé dès la conception du projet.



Au contact des collégiens

Accueilli en milieu de matinée le 14 avril par le préfet de région, le recteur et le maire de Bagnères de Luchon, le Président de la République a voulu immédiatement découvrir cet établissement qui s'inscrit pleinement dans la prévention et la lutte contre les formes de violences à l'école, condition de réussite de tous les élèves.

Ce sont donc un internat et des salles

de classes dans un bâtiment indépendant du collège, d'une salle de musculation et à proximité d'un terrain de sport que Nicolas Sarkozy a parcouru guidé par les élèves et l'équipe pédagogique. S'arrêtant longuement pour questionner, écouter, répondre aux sollicitations des 7

jeunes, le Chef de l'État, tout en se mettant à la portée de ses jeunes interlocuteurs, a voulu les convaincre de la chance que notre système éducatif leur offre et qu'ils doivent saisir : retrouver le chemin de leur collège et acquérir une solide formation.

Tout au long de la déambulation, le proviseur a pu détailler l'organisation pédagogique et la gestion du temps quotidien : le matin, les élèves bénéficient de temps d'enseignement dans diverses disciplines comme dans n'importe quel collège, l'après-midi, différentes activités sont organisées, notamment des activités sportives à raison de deux heures chaque jour et des ateliers autour de la citoyenneté, de la santé, en fin d'après-midi, est mis en place un accompagnement personnalisé.

Pour fonctionner, l'ERS est doté d'un encadrement spécifique :

- 1 coordonnateur (Mi temps CPE)
- 1 professeur d'EPS
- 1 professeur des écoles spécialisé
- 1 professeur d'histoire géographie des assistants d'éducation
- 1 éducateur PJJ.

Chacun s'est plu à souligner que la proximité des Pyrénées favorisait la pratique des activités sportives de pleine nature.

Répartis sur 3 niveaux (5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>), les 9 garçons de l'ERS auront, à la fin de l'année, la possibilité de poursuivre leur scolarité dans l'établissement, de réintégrer leur établissement ou d'inté-

grer une formation générale, technologique ou professionnelle.

Cet établissement doit à la fois favoriser la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences, faire prendre conscience aux jeunes de l'importance du respect des règles de la vie sociale et scolaire et permettre une démarche de réinvestissement dans les apprentissages.



Dans les locaux de l'ERS

Le Chef de l'État qui n'a pas hésité à échanger quelques balles au cours d'une partie de ping-pong avec le plus jeune des collégiens a insisté sur les valeurs portées par l'ERS et en particulier le respect de soi, le respect d'autrui, savoir gérer ses émotions et respecter les règles du vivre ensemble.

Vécue comme une expérience unique, ce déplacement dans la Haute Garonne laissera à nos jeunes collégiens et à leur famille comme à l'ensemble de la communauté éducative le souvenir d'une journée exceptionnelle. La table ronde qui a suivi, sur le thème de la prévention de l'échec scolaire, a offert au Président l'occasion d'envoyer à tous les enseignants un signe fort d'estime et d'encouragement, une invitation à expérimenter de nouvelles voies en matière de pédagogie. ■

Table ronde



## LES TROPHÉES RÉGIONAUX DE L'AGRICULTURE DURABLE ET DU MOIS DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITÉ

Dominique BUR, préfet de la région Midi-Pyrénées, a présidé la remise des prix régionaux le jeudi 31 mars 2011 à 11 h 30, en présence de Michel SALLENAVE, Directeur régional de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt et des représentants du monde agricole.

### Les Trophées régionaux de l'agriculture durable :

Le Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche de la ruralité et de l'aménagement du territoire a organisé la troisième édition des Trophées de l'agriculture durable, en partenariat avec le Crédit agricole.

Ces prix distinguent des démarches individuelles ou collectives exemplaires d'une agriculture à la fois productive et particulièrement respectueuse de l'environnement.

Deux catégories sont évaluées par le jury : une catégorie « exploitant » à destination des agriculteurs, et une



catégorie « structures » pour celles qui suscitent ou accompagnent des démarches. Les deux co-lauréats sélectionnés par le jury régional sont :

**Catégorie « exploitant » :** les éleveurs de l'association transhumance en Quercy à Lunegarde (Lot) pour leur projet « Allo les bergers ? Halte au feu, sonnez les cloches ! »

**Catégorie « structures » :** la coopérative agricole Qualisol à Castelsarrasin (Tan et Garonne).

**Prix spécial du jury régional hors concours :** Mme Martine SCHIAVON, agricultrice à Peyrussas (Haute-Garonne).

### Trophées du mois de l'origine et de la qualité

Cette opération mise en place depuis 3 ans par le Ministère chargé de l'agriculture et l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO), en partenariat avec la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD) vise à récompenser les meilleures opérations de promotion de produits sous signe de qualité et d'origine. Elles sont organisées dans les grandes surfaces

Les trophées  
de l'agriculture durable  
pour une agriculture innovante et responsable



et boucheries partenaires, associant un couple "magasin-producteur(s)".

**Le couple lauréat désigné par le jury régional** est le supermarché Casino de Beaumont de Lomagne (Tarn et Garonne) associé au produit « Ail Blanc de Lomagne » (IGP) représenté par « Les Jardins du Midi ».

En France, ces signes concernent plus de 1000 produits et ils représentaient un chiffre d'affaires de 19 milliards d'euros en 2009. Près d'un agriculteur sur deux est engagé dans ces signes officiels qui permettent de créer de la valeur ajoutée aux produits agricoles et perpétuent les savoir-faire des territoires ruraux. ■

### Appel à projets Appui à l'émergence de Scots ruraux

Le Réseau Rural Régional de Midi-Pyrénées lance un appel à projets destiné à soutenir des territoires-pilotes souhaitant s'engager à terme dans la démarche ScoT en milieu rural.

Il s'agit donc d'accompagner les élus et acteurs locaux des territoires qui souhaitent engager une dynamique territoriale dans une perspective de développement territorial durable (au niveau social, environnemental, économique et culturel), et de répondre aux questions suivantes :

- Pourquoi un ScoT ?
- Quel territoire ?
- Comment et avec qui ?

Il est lancé dans une démarche de soutien à des

actions innovantes et reproductibles, en vue d'une capitalisation et d'un transfert auprès de l'ensemble des acteurs des territoires ruraux.

Date limite de dépôt des candidatures :  
29 Avril 2011.

#### Contacts :

- **DRAAF de Midi-Pyrénées - Service Régional des Territoires Ruraux**  
Stéphane Robert 05 61 10 62 37
- **Conseil Régional de Midi-Pyrénées - DEPE Ivanie.SAFFORES** 05 61 33 51 73
- **DREAL de Midi-Pyrénées - Service Territoires Aménagement Energie et Logement**  
Sarah.Bourgouin 05 34 45 15 26



## CALENDRIER CULTUREL



### Nuit des musées

Créée en 2005 par le ministère de la Culture et de la Communication, la 7<sup>e</sup> édition de la Nuit européenne des musées aura lieu le samedi 14 mai 2011, sous le patronage du Conseil de l'Europe, de l'Unesco, et, pour la première fois, du Conseil international des musées (ICOM).

Cette manifestation est l'occasion, pour les 40 musées de France participants en Midi-Pyrénées, de fédérer tous les publics lors d'une nocturne exceptionnelle et de permettre aux visiteurs d'un soir, comme aux fidèles, de (re)découvrir différemment et gratuitement leurs musées et d'assister à une programmation originale où tous les arts se rencontrent, comme au musée Saint-Raymond à Toulouse, à travers un concours de photographies sur les collections, ou au musée Denys-Puech à Rodez, autour de l'installation Les Souliers. ■

### Rendez-vous aux jardins

Organisée pour la neuvième année consécutive par le ministère de la Culture et de la Communication, les Rendez-vous aux jardins, du vendredi 3 juin (accueil des scolaires, sur inscription préalable), au samedi 4 et dimanche 5 juin 2011, sont l'occasion de découvrir, le temps d'un week-end, toute la richesse et la diversité de nos jardins.

La thématique de cette édition, Le jardin nourricier, propose de réfléchir au jardin qui nourrit le corps et l'esprit, par des approches historique, philosophique, sociale, culturelle et esthétique.

En Midi-Pyrénées, plus de 120 jardins ouvriront pour cet événement, dont 14 pour la première fois comme le potager de France du château des Varennes en Haute-Garonne. ■

Les brochures régionales éditées par la direction régionale des affaires culturelles sont téléchargeables sur le site internet de la préfecture de région.



## LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES CHANGE DE PRÉFET

Arrivé à Toulouse en Avril 2008, Dominique BUR, préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne a été nommé, le 6 avril dernier, préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord.

Il est remplacé par Henri-Michel COMET, qui était précédemment secrétaire général du ministère de l'Intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration. Henri-Michel COMET a pris ses fonctions le 2 mai dernier.

## BREVE

## PRSE



### Plan Régional Santé Environnement (PRSE)

Au cœur des engagements du Grenelle de l'environnement, préoccupation majeure de santé publique, la thématique santé environnement regroupe les aspects de la santé humaine influencés par l'environnement (par exemple les polluants, le bruit, les allergènes...).

Dans le cadre du Plan National Santé Environnement 2009-2013 et de la dynamique engagée au niveau national, un groupe régional santé environnement a été constitué en Midi-Pyrénées. Il est composé de représentants de l'Etat, des élus, des associations (de consommateurs, de protection de l'environnement, de professionnels de santé, de patients), des employeurs, des salariés et du monde économique. Six groupes de travail thématiques ont élaboré des propositions d'actions constituant le cadre du Plan Régional Santé Environnement (2010-2013). Une consultation publique sur ce projet de Plan Régional Santé Environnement (PRSE) est lancée, sous l'égide du préfet de région Midi-Pyrénées, jusqu'au 27 mai 2011. Vous pouvez donner votre avis sur ce projet en téléchargeant une fiche « votre avis nous intéresse ». Les projets de PRSE sont disponibles sur :

[www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr](http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr)

[www.ars.midipyrenees.sante.fr](http://www.ars.midipyrenees.sante.fr)



## EN MAI, C'EST LE JOLI MOIS DE L'EUROPE EN MIDI-PYRÉNÉES

Découvrez et profitez des manifestations organisées en mai dans la région.

Midi-Pyrénées fête l'Europe et il y en a pour tous les goûts : balade à vélo, concerts, villages européens, chapiteaux, café-débat...

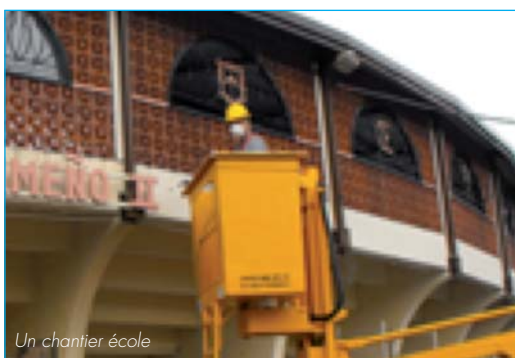
Retrouvez le programme de toutes les manifestations sur :

[www.europe-en-midipyrenees.eu/le-joli-mois](http://www.europe-en-midipyrenees.eu/le-joli-mois)



## LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN FACILITE L'INSERTION

L'association **Armagnac services aux territoires (ASTER)** conduit des chantiers écoles pour favoriser le retour à l'emploi des personnes qui rencontrent de véritables difficultés d'insertion sociale et professionnelle.



Un chantier école

Ces chantiers écoles répondent aux besoins des particuliers, des entreprises et des collectivités du territoire de l'Armagnac dans les activités valorisant le patrimoine et l'espace naturel en Armagnac : jardinage, entretien d'espaces verts, réhabilitation de petit patrimoine bâti, entretien de voirie...

### Chantier école, chantier d'insertion, chantier de formation

Les chantiers d'ASTER accueillent des bénéficiaires du RSA, des personnes handicapées en contrats aidés et offrent à chacun un parcours d'insertion pour les aider à reprendre une activité professionnelle régulière.

Au cours des chantiers organisés par ASTER en 2009 avec le soutien du Fonds social européen (FSE) :

- . 1 277 heures ont été consacrées à la formation
- . 27 personnes ont été accompagnées, dont 9 personnes handicapées
- . 23 d'entre elles avaient un niveau inférieur au lycée

Grâce à ces chantiers, les personnes formées ont

retrouvé une activité professionnelle, acquis ou validé un savoir faire. Toutes ont bénéficié d'un suivi adapté et d'un accompagnement régulier renforcé.

### Les données clés du projet

**Le bénéficiaire :**  
Association Armagnac Services au Territoire

**Le lieu :** Territoire de l'Armagnac, Gers (32)

**Le calendrier de réalisation :**  
Du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009

**Le coût total éligible du projet :** 108 631,53 €

<b>Les financeurs :</b>	
Union européenne (FSE)	45 000 €
Conseil Général du Gers	47 000 €
Autofinancement	16 631,53 €

### Pourquoi l'Europe a soutenu ce projet ?

Ce projet a été soutenu par le Fonds social européen parce qu'il favorise l'insertion professionnelle de personnes éloignées du marché de l'emploi.

Le FSE soutient les mutations économiques, l'emploi et la formation.



# Maurice BARATE

Directeur du cabinet du préfet de la Haute-Garonne

## Sécurité, tranquillité publique et lutte contre l'alcoolisme.

**Maurice Barate, que pouvez vous nous dire sur la sécurité et notamment les actions menées en matière de lutte contre l'alcoolisation, notamment des jeunes ?**

Les effets de l'alcool ont des conséquences tant en matière de sécurité routière, de nuisances, de troubles à l'ordre public et de santé publique. Il convient de trouver un juste équilibre entre la tradition festive du département et la tranquillité publique.

Des actions importantes ont été récemment menées dans ce domaine.

Tout d'abord, il a été mis fin à ce qui était appelé « l'exception toulousaine » qui laissait la possibilité aux bars et aux restaurants de rester ouverts toute la nuit de samedi à dimanche et la veille des jours fériés. Depuis le 15 février dernier et la confirmation par la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux de l'arrêté préfectoral du 20 janvier 2009,

ils doivent fermer à 2 heures du matin en semaine et à 3 heures du matin la nuit du samedi au dimanche. Ainsi, nous répondons au souhait des habitants désireux de retrouver une nuit plus tranquille tout en luttant l'alcoolisation massive qui était devenue un rituel dans certains quartiers de Toulouse.

Parallèlement, des actions de sensibilisation, de contrôle du respect de la réglementation ont été engagées auprès des autres acteurs de la vie nocturne comme certains commerces, les stations services, les établissements pratiquant la vente à emporter (épiceries de nuit,..).

**Quelles sont les mesures prises pour permettre l'adhésion du public et des professionnels à ces dispositions ?**

**La prévention et l'information sont essentielles.**

Des actions de prévention en milieu scolaire ou de réduction des pratiques addictives en milieu de loisirs éducatifs et du sport sont notamment soutenues par les crédits MILD (mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie).

L'augmentation des consommations d'alcool et de produits stupéfiants dans

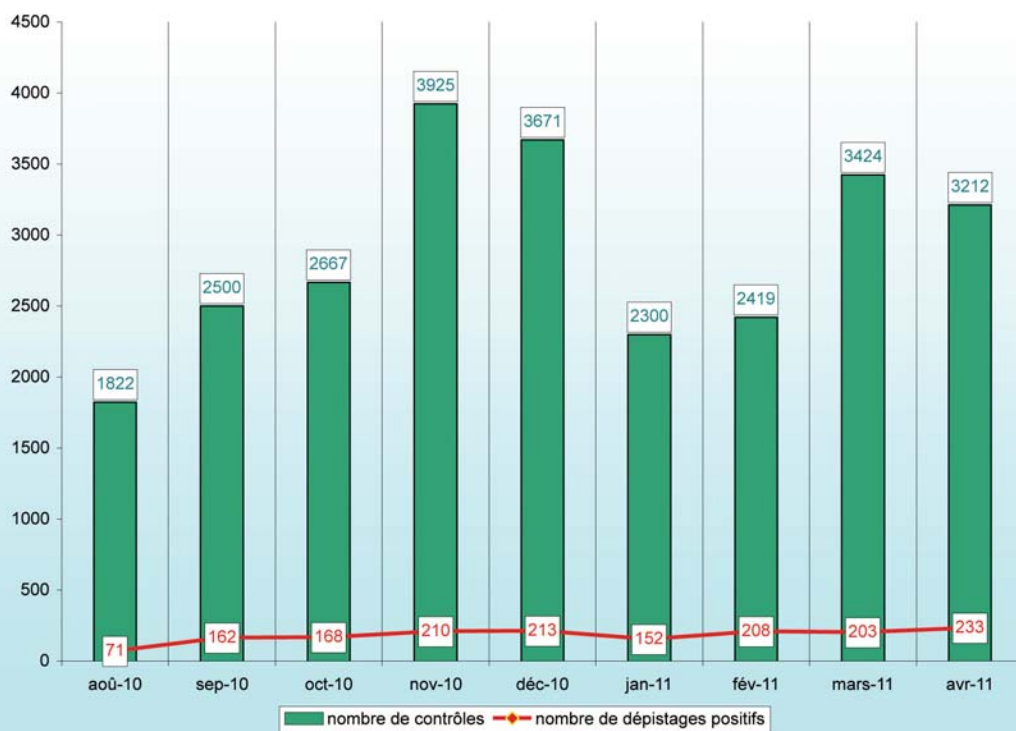
ces milieux nécessite de renforcer la formation des intervenants au contact des jeunes (éducateurs, animateurs, responsables) et d'inscrire l'approche préventive dans les activités sportives ou de loisirs.

Il existe aussi des actions de lutte contre les phénomènes d'alcoolisation massive plus particulièrement dans un contexte festif. A ce titre, une action expérimentale initiée en 2010 avec la mairie de Toulouse, va se développer en 2011. Ainsi, la médiation sera renforcée ; des équipes rencontreront les noctambules présents sur la place Saint Pierre ou dans les rues adjacentes.

De même, une réflexion sera engagée avec les différents partenaires sur la mise à disposition de transport pour les personnes qui souhaitent rentrer à leur domicile après avoir fait la fête, notamment à Toulouse.

Les mesures sont aussi d'ordre répressif en cas d'infraction.

La vente d'alcool, en particulier la nuit, fait bien sûr l'objet d'une attention spécifique. Ainsi, les mesures de fermeture sont prononcées en cas de réitération après un premier avertissement officiel.



Pour les contrôles d'alcoolémie, il faut rappeler que l'alcool était présent dans **un tiers** des accidents mortels qui ont eu lieu dans le département en 2010, il l'est dans **40%** des accidents mortels en 2011. Cette situation est très préoccupante et il était indispensable de réagir.

Depuis août 2010, une politique ambitieuse de contrôles coordonnés a été mise en œuvre. Ces opérations de contrôle d'envergure sont effectuées fréquemment et en complément efficace des contrôles hebdomadaires. Or, les constatations sont inquiétantes en raison du nombre élevé d'infractions et de la part des délits dans ces infractions qui représente 50%. ■